

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST NAZAIRE - 4402 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/06/2026 - 5533 - 2019 B 00376 - 849 536 388 - A3NE

A3NE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Avenue Barbara
44570 TRIGNAC
849 536 388 RCS ST NAZAIRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 3 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 40 743,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 743,58 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	9 256,42 euros
Lequel compte est ainsi ramené à 51 719,61 euros	
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	50 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 500,00 euros par part	50 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de l'issue des présentes décisions.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	26 000 €	26 000 €	Néant
N-2	Néant	Néant	Néant
N-3	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
La Gérance



*Certifié conforme à
l'original*

E.U.R.L. A3NE

5 AVENUE BARBARA - BP 12
M. TIREAU NICOLAS
44570 TRIGNAC

Holding

**COMPTES ANNUELS
31/12/2025**



EXPERTISE COMPTABLE

5 Avenue Barbara

44611 ST NAZAIRE

0240534001

saint-nazaire@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr

E.U.R.L. A3NE
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

Bilan Actif

		31/12/2025		31/12/2024	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	45 000,00		45 000,00	45 000,00
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	90,00		90,00	90,00
	Total de l'actif Immobilisé (III)	45 090,00		45 090,00	45 090,00
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	24 000,00		24 000,00	104 000,00
	Autres créances	664,00		664,00	5 905,04
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (3)				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	77 603,99		77 603,99	32 046,93
	Total de l'actif circulant (IV)	102 267,99		102 267,99	141 951,97
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	147 357,99		147 357,99	187 041,97
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			90,00		90,00
(2) dont créances à plus d'un an					
(3) dont actions propres					

Présentation

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé)	1 000,00	1 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	100,00	100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	60 976,03	23 423,57
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	40 743,58	37 552,46
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	102 819,61	62 076,03
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	38 035,38	36 628,08
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		64 800,71
	Dettes fiscales et sociales	6 503,00	23 537,15
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	44 538,38	124 965,94
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	147 357,99	187 041,97
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	40 743,58	37 552,46
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	44 538,38	124 965,94
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	132 129,15		132 129,15	72 000,00
	Montant net du chiffre d'affaires	132 129,15		132 129,15	72 000,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			0,16	
Total des produits d'exploitation				132 129,31	72 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			23 250,43	40 968,36
	Impôts, taxes et versements assimilés			683,00	672,00
	Salaires			73 901,25	(6 411,00)
	Cotisations sociales			2 465,75	2 199,00
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			2,00	
Total des charges d'exploitation				100 302,43	37 428,36
RESULTAT D'EXPLOITATION				31 826,88	34 571,64

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	31 826,88	34 571,64
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	15 000,00	10 000,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	15 000,00	10 000,00
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	1 407,30	1 681,18
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	1 407,30	1 681,18
	RESULTAT FINANCIER	13 592,70	8 318,82
	RESULTAT COURANT avant Impôts	45 419,58	42 890,46
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	4 676,00	5 338,00
	Total des produits	147 129,31	82 000,00
	Total des charges	106 385,73	44 447,54
	RESULTAT DE L'EXERCICE	40 743,58	37 552,46

(2) dont produits concernant les entités liées

(3) dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Annexe

♦ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **147 358 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 147 129 euros** et un total **charges de 106 386 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 40 744 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

♦ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Reprise de la gérance par M. TIREAU le 09/07/2025.

♦ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait

Annexe

l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions Virt p.à p.	Diminutions Cessions	
Règlement ANC 2022-06						
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations	45 000,00				45 000,00
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	90,00				90,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 090,00				45 090,00
TOTAL		45 090,00				45 090,00

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06 **31/12/2025** **1 an au plus** **plus d'1 an**

CREANCES

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres immobilisations financières

90,00

90,00

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

24 000,00

24 000,00

Créances représentatives des titres prêtés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

664,00

664,00

Taxes sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes versements assimilés

Divers

Groupe et associés

Débiteurs divers

Charges constatées d'avance

TOTAL DES CREANCES**24 754,00****24 754,00**

Prêts accordés en cours d'exercice

Remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES

31/12/2025 **1 an au plus** **1 à 5 ans** **plus de 5 ans**

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine

Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Impôts sur les bénéfices

Taxes sur la valeur ajoutée

6 503,00

6 503,00

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés

38 035,38

38 035,38

Autres dettes

Dette représentative de titres empruntés

Produits constatés d'avance

TOTAL DES DETTES**44 538,38****44 538,38**

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts dettes associés (personnes physiques)

165,88

Présentation

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	1 000,00				1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	100,00				100,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	23 423,57	37 552,46			60 976,03
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	37 552,46	(37 552,46)		40 743,58	40 743,58
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	62 076,03			40 743,58	102 819,61
Date de l'assemblée générale					
Dividendes attribués					
¹ dont dividende provenant du résultat n-1					
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1		62 076,03			
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif		62 076,03			
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure			40 743,58		

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

Filiales et participations

1 0

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus
Brute Net

Montant net des
prêts et avances
consentis par la sté

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

SAS TRAVAUX ENERGIE SERVICES

825 265,00

100,00

45 000,00

45 000,00

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale

SAS TRAVAUX ENERGIE SERVICES

Montant des
engagements
donnés par la sté

Chiffre d'affaires
hors taxe du dernier
exercice clos

Résultat
du dernier
exercice clos

Dividendes
encaissés par la
société

Observations

2 716 053,64

291 733,58

A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1

A. Total des filiales

B1. Renseignements détaillés pour chaque participation

B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1

B. Total des participations

C. Total des filiales et des participations (A + B)

